

Caleçons/pantalons

On rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait fait l'acquisition d'un caleçon avec l'intention évidente de le porter. Ses compagnons (Razi Allaho Ta'ala 'Anhom) portaient des caleçons avec sa permission.

(Zadul Ma 'ad)

Une tradition authentique d'après Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) fait état qu'elle prit un jour une vieille couverture et une pièce en coton grossier et les désignant a dit : " Voici deux vêtements qui couvraient le corps du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) au moment de sa mort ". (Zadul Ma'ad)

Sa tunique

Mulla Ali Qari (qu'Allah lui fasse miséricorde) rapporte d'après Dimyat que la tunique du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) était en coton, d'une longueur moyenne ainsi que les manches. Bijur a écrit que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ne possédait qu'une seule tunique. Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) relate que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ne conservait jamais quelque chose du repas du matin pour celui du soir et de celui du soir pour le lendemain matin. Il ne possédait pas plus d'un vêtement de chaque sorte : tunique, pèlerine, pagne ou paire de sandales. Munawi rapporte d'après Hazrat Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) que la tunique du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) n'était ni trop longue ainsi que les manches. D'autres traditions, également d'après Hazrat Ibn Abbas, mentionnent que sa tunique descendait jusqu'au-dessus des chevilles. (Shamail-e-Tirmizi, Khasail-e-Nabawi)

Hazrat Asma (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que les manches de la tunique du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) arrivaient aux poignets. (Shamail-e-Tirmizi)

Les manches de la tunique du Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) n'étaient ni étroites ni lâches mais d'une largeur modérée et atteignaient les poignets tandis que sa pèlerine arrivait jusqu'aux doigts sans pour autant les dépasser. La tunique dont le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) s'habillait lors de voyages était d'une longueur plus courte ainsi que les manches. (Zadul Ma 'ad)

La tunique du Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait une échancrure garnie de boutons en coton qu'il déboutonnait parfois laissant voir partiellement sa poitrine et il avait l'habitude d'offrir ainsi la prière. (Shamail-e-Tirmizi)

Lorsque le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) mettait une tunique, il commençait par la manche droite. (Zadul Ma 'ad)

Tyas Ibn Jafar Al Hanafi rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait une petite pièce de linge avec laquelle il s'essuyait (le visage, etc...) après les ablutions. (Ibn Sa'd)

Son turban

Le port du turban est mustahab (désirable) et le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) l'a prescrit. " Accoutumez-vous au turban. Cela vous rendra davantage tolérant ". (Fathul Bari). Lorsque l'on demanda si porter le turban faisait partie de la Sounnah, Hazrat Abdullah Ibn Omar (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) répondit affirmativement. (Amin).

Amr bin-Hurais (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) relate : " Je garde encore à l'esprit cette image lorsque le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a délivré un sermon du haut du Minbar (chaire) alors qu'il portait un turban noir dont l'extrémité pendait entre les deux épaules ". (Khasail-e-Nabawi de Muslim et Nasa)

Lorsqu'il mettait un turban, il laissait l'extrémité flotter entre les deux épaules bien que souvent il n'en relâchait pas le bout. (Nashrut-Tib, Shamail-e-Tirmizi)

L'extrémité lâche de son turban était de la longueur d'un empan. Cependant, on rapporte une longueur d'une coudée tandis que le turban mesurait environ sept mètres de long. (Khasail-e-Nabawi)

Porter un bonnet sous le turban est aussi Sounnah.

Son bonnet

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se couvrait la tête d'un bonnet blanc. Chez lui, il portait une coiffe en tissu blanc. On rapporte qu'il portait aussi un bonnet ouatiné en drap grossier. (Al-Siraj-ul-Munir)

Son pagne et caleçon

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) était accoutumé à porter un longi (pagne enroulé autour de la taille et descendant en dessous des genoux). D'aucuns remettent en cause le port d'un pyjama (caleçon lâche autour de la taille). Plusieurs traditions font état de ce qu'il a porté un caleçon et il est rapporté que ses compagnons en portaient. Une autre tradition mentionne que lorsqu'on lui demanda s'il avait déjà porté un caleçon, il répondit : " Oui, j'ai été instruit de couvrir mon corps et il n'y a pas mieux que cela ". (Khasail-e-Nabawi, Zadul Ma'ad)

Son pagne mesurait quatre coudées et un empan de long et trois coudées et un empan de large. (Shamail-e-Tirmizi)

D'après certaines traditions, son tchador était de quatre coudées de long et de deux coudées et demie de large et son pagne de quatre coudées et un empan de long et deux coudées de large. Il portait son pagne

à mi-mollet et le bord par devant plus bas que l'arrière.
(Khasail-e-Nabawi)

On rapporte le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) disant : " La manière pour un croyant de se vêtir d'un pagne consiste à le porter à mi-mollet sans pour autant être fautif s'il le porte plus bas entre mi-mollet et les chevilles en revanche la partie qui descend plus bas se trouve dans le feu de l'enfer. Allah se détournera de celui qui laisse son pagne traîner avec suffisance ". (Abu Dawoud, Ibn Majah, Zadul Ma'ad, Mishkat)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que de tous les vêtements le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) montrait une prédilection pour les tchadors yéménites imprimés. (Shamail-e-Tirmizi)

Il arrivait qu'il s'enroulât dans un tchador en le passant sous l'aisselle droite pour s'en couvrir l'épaule gauche.

Hazrat Abu Sa'd Al-Khudri (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) mettait un vêtement neuf seulement le vendredi. Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) préférait les vêtements blancs et parmi ceux de couleur, il avait un goût marqué pour le vert.

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) détestait le rouge foncé et uni.

Lorsqu'il mettait un vêtement neuf, il remerciait Allah dans les termes ci-dessous en mentionnant le nom du vêtement :

اللَّهُمَّ لَكَ الْحَمْدُ كَمَا كَسَوْتَنِيهِ أَسْأَلُكَ
خَيْرَهُ وَخَيْرَ مَا صُنِعَ لَهُ وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ
شَرِّهِ وَشَرِّ مَا صُنِعَ لَهُ

Ô Allah ! Louanges à Toi, comme Tu m'as vêtu, je Te demande de me garantir ses bienfaits et ceux de la matière dont il est fait. Je cherche refuge auprès de Toi du mal qui en émane et du mal de la matière dont il est fait.

En d'autres occasions, il a récité :

الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي كَسَانِي مَا أُوَارِي بِهِ
عَوْرَتِي وَأَجْمَلُ بِهِ فِي حَيَاتِي

" Louanges à Allah Qui m'a doté d'un vêtement pour dissimuler ma nudité et me parer durant ma vie ".
Il donnait ses anciens vêtements en charité (Sadaqa).
(Zadul Ma'ad)

Il portait en général des vêtements en coton mais en a porté éventuellement en laine et toile de lin fine.
(Zadul Ma'ad)

Il prenait grand soin de se couvrir d'un tchador de manière à ce que son corps ne fût pas visible, vraisemblablement lorsqu'il était allongé.

Abu Rimsah rapporte avoir vu le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se couvrir de deux draps verts. (Shamail-e-Tirmizi)

Ses chaussures

Le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se chaussait d'une sorte de sandales en cuir ou en bois. Il portait également des socquettes noires en cuir sur lesquelles il effectuait le masah (passer les mains mouillées) lors du Wouzou (ablutions). Ses sandales étaient munies de deux lanières doubles (une entre le gros orteil et l'orteil adjacent, l'autre entre le troisième et le quatrième orteil). La lanière de l'empaigne était également double.

Ses chaussures étaient de la taille d'un empan et deux doigts et larges de sept doigts et les lanières séparées de deux doigts du côté intérieur. Ses chaussures étaient en cuir tanné (sans poils) et il y glissait ses pieds après avoir effectué le Wouzou d'après Hazrat Ibn 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho). Il accomplissait souvent la prière chaussé de ses sandales. (Ses chaussures étaient préservées des impuretés et conçues en sorte que les orteils touchaient le sol).

On rapporte que ses chaussures consistaient en cuir tanné (sans poils). (Mishkat)

Hazrat Abu Houraira (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Lorsque l'un de vous met ses sandales, qu'il commence par le pied droit et lorsqu'il se déchausse qu'il commence par le pied gauche de manière à ce que le pied droit soit le premier à être chaussé et le dernier déchaussé ". (Shamail-e-Tirmizi, Mishkat)

Il se chaussait parfois en étant debout et parfois assis. Toutes les fois qu'il levait ses chaussures, il le faisait avec l'index de sa main gauche. (Shamail-e-Tirmizi)

Ses nobles habitudes s'agissant des parfums

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait un goût très marqué pour les produits aromatiques et le parfum et en usait à profusion et en recommandait l'usage. (Nashrut-Tib)

On rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se parfumait durant la dernière partie de la nuit. Au lever, après avoir fait ses besoins naturels, il effectuait le wouzou et parfumait ses vêtements. Il ne refusait jamais lorsque l'on lui offrait du parfum. Il tenait comme

importun le fait de refuser toute substance aromatique.
(Shamail-e-Tirmizi)

Il aimait beaucoup l'arôme de basilic (raihan) et a interdit d'en décliner l'offre. (Shamail-e-Tirmizi)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) aimait aussi énormément les fleurs de henné. De tous les parfums, il préférait le musc et le bois de santal (oud). (Zadul Ma'ad)

Il parfumait aussi ses cheveux. Hazrat Ibn 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit qu'il y a quatre choses que l'on ne doit pas refuser, à savoir un oreiller, de l'huile, du parfum et du lait.

Hazrat Abu Houraira (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Le parfum pour l'homme est d'odeur perceptible et incolore comme la rose et le kewrah (espèce de plante aromatique) tandis que le parfum pour la femme est de couleur apparente et d'odeur discrète comme le henné et le safran. (Shamail-e-Tirmizi)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) possédait un Sukka (flacon à parfums contenant un composé de parfums) avec lequel il se parfumait. (Shamail-e-Tirmizi)

Application d'antimoine

Hazrat Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait un flacon contenant de l'antimoine qu'il appliquait régulièrement trois fois chaque soir dans chaque œil. (Ibn Sa'd, Shamail-e-Tirmizi)

Imran Ibn Abi Anas rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) appliquait de l'antimoine trois fois dans

l'œil droit et deux fois dans le gauche.

Hazrat Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Faites usage de l'antimoine régulièrement car il clarifie la vue cause la croissance des cheveux et constitue le meilleur remède pour améliorer la vue ".

(Shamail-e-Tirmizi)

Ses cheveux

Les cheveux du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) arrivaient au milieu des oreilles. D'aucunes traditions font apparaître que ses cheveux étaient coupés au niveau du lobe des oreilles tandis que d'autres indiquent qu'ils tombaient sur les épaules ou presque. (Shamail-e-Tirmizi)

On peut concilier ces traditions par le fait que lorsqu'il huilait ses cheveux ou les peignait, ils présentaient un aspect plus long ou bien en raison des différentes coupes successives.

Mawahib et Majma'ul Bihar font état d'un intervalle relativement long entre chaque rafraîchissement des cheveux qui, ayant grandi, devenaient sans nul doute courts après une coupe.

Il ressort de ce qui précède que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se faisait tailler les cheveux et non raser. En revanche, s'agissant de raser les cheveux (halq), le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a lui-même précisé qu'à l'exclusion du Hadj et Oumrah, il ne se rasait pas les cheveux. (Madarij-un-Nubawah)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se peignait souvent les cheveux. Toutes les fois qu'il remarquait quelqu'un avec les cheveux ébouriffés ou en désordre, il ne manquait pas de faire observer sur un ton indiquant

un damné : " Avez-vous vu celui-là ! ". D'une manière analogue, il désapprouvait les hommes qui se complaisaient dans le fait de se parer ou portaient des cheveux trop longs. Il était partisan de la modération. (Madarij-un-Nubawah)

Ses nobles habitudes s'agissant de peigner et huiler les cheveux

Au coucher, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se brossait les dents avec le miswak, accomplissait le wouzou et se peignait les cheveux et la barbe. Qu'il fût chez lui ou en voyage, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) conservait toujours sept choses à la tête de son lit : un flacon d'huile, un peigne, un flacon d'antimoine, une paire de ciseaux, un miswak, un miroir et une tige de bois en guise de gratte-dos. (Zadul Ma'ad)

Il huilait tout d'abord sa barbe et sa tête puis les peignait. Ibn Juraij rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) voyageait muni d'un peigne, d'un miroir, d'huile, d'un miswak et d'antimoine. (Ibn Sa'd)

Anas Ibn Malik (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) huilait fréquemment sa tête avec de l'huile et se lavait la barbe avec de l'eau.

Parure modérée

Bien que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) peignât au début ses cheveux sans raie, il divisera plus tard sa chevelure en deux parties égales. (Shamail-e-Tirmizi)

Alors qu'une tradition fait mention de ce qu'il peignait ses cheveux tous les deux jours (Nashrut-Tib), une autre indique d'après Humaid bin Abdur Rahman que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) peignait ses cheveux de temps en temps. (Shamail-e-Tirmizi)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que les cheveux du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) n'étaient ni épais ni raides mais plutôt légèrement frisés et à hauteur du lobe des oreilles. (Shamail-e-Tirmizi)

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait une préférence pour commencer le wouzou par le côté droit ainsi que se peigner et se chausser. (Shamail-e-Tirmizi)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) mouillait parfois sa barbe avec de l'eau puis la peignait. Lorsqu'il se regardait dans le miroir, il disait :

اللَّهُمَّ حَسَّنْتَ خَلْقِي فَحَسِّنْ خُلُقِي وَأَوْسِعْ عَلَيَّ فِي رِزْقِي

Ô Allah ! Tu m'as doté de la beauté, aussi embellis mes manières et accorde-moi une subsistance abondante. (Nashrut-Tib, Shamail-e-Tirmizi)

Usage de l'huile pour les cheveux

Lorsqu'il désirait huiler ses cheveux, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) déposait un peu d'huile dans le creux de sa main gauche et en appliquait légèrement sur ses sourcils puis sur les yeux et ensuite sur la tête. D'une façon similaire, quand il voulait huiler sa barbe, il appliquait de l'huile tout d'abord sur ses sourcils puis les cils et ensuite la barbe. (Zadul Ma'ad)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se huilait souvent les cheveux, peignait sa barbe et couvrait la plupart du temps sa tête d'un keffieh lequel en raison de l'usage excessif d'huile faisait penser au tissu d'un marchand d'huile. (Shamail-e-Tirmizi, Zadul Ma'ad)

Toutes les fois qu'il passait de l'huile sur sa barbe, il

débutait par la portion située sous le menton et lorsqu'il appliquait de l'huile sur sa tête, il commençait par la partie frontale (toupet). (Zadul Ma'ad)

Sa barbe

La barbe du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) était si touffue et abondante qu'elle s'étalait sur sa poitrine. (Shamail-e-Tirmizi)

Il est fait état dans Madarij-un-Nubawa d'après Ashifa de Qazi Ayaz que la barbe du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) abondait tellement en poils qu'elle couvrait sa poitrine. Selon l'école de pensée Hanafi, elle ne devrait pas être moins d'une poignée. (Madarij-un-Nubawa)

Les poils des aisselles

Des traditions mentionnent que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) s'épilait les poils des aisselles. (Madarij-un-Nubawa)

Les poils pubiens

Certaines traditions indiquent qu'il rasait les poils pubiens tandis que d'autres établissent qu'il faisait usage d'un dépilatoire. (Madarij-un-Nubawa)

Couper les ongles

Selon les traditions, il se coupait les ongles soit le vendredi ou le jeudi dans l'ordre suivant :

Main droite : index, majeur, annulaire et auriculaire
Main gauche : auriculaire, annulaire, majeur, index, pouce et pouce droit.

S'agissant de se couper les ongles des orteils, le

Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) le faisait comme suit :
Pied droit : en commençant par le petit orteil au gros orteil

Pied gauche : en commençant par le gros orteil au petit orteil

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se coupait les ongles tous les quinze jours. (Shamail-e-Tirmizi)

Sa coiffure

Lorsqu'il se faisait raser les cheveux, il le faisait soit entièrement ou pas du tout autrement dit il ne faisait jamais raser une partie tout en laissant l'autre chevelue. (Zadul Ma'ad)

Hazrat Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se taillait la moustache. (Zadul Ma'ad)

Plusieurs traditions établissent que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a ordonné de laisser pousser la barbe et mis l'accent sur le fait de tailler la moustache. La majorité des théologiens ou savants s'accorde à dire que tailler la moustache constitue une Sounnah en précisant que cela doit être effectué d'une manière proche du rasage. (Khasail-e-Nabawa)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Agissez à l'inverse des polythéistes : laissez pousser la barbe et tailler la moustache ". (Zad-ul-Ma'ad, Muslim, Boukhari)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Ne laissez pas s'écouler plus de quarante jours sans vous tailler la moustache et vous couper les ongles ". (Sahi Muslim)

Hazrat Ibn 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) disant : " Prenez le contrepied des polythéistes : laissez pousser la barbe et tailler la moustache ". (Zadul-Ma'ad, Muslim, Boukhari)

Quiconque se laisse pousser les cheveux doit les laver et les conserver propres. Il est préférable de peigner les cheveux et la barbe tous les deux jours plutôt que de le faire quotidiennement. (Abu Dawood, Zadul Ma'ad, Mishkat)

Il est permis de teindre les poils de barbe gris à l'henné en revanche l'application de teinture noire est interdite et par conséquent indésirable. (Bahishti Gohar, Khasail-e-Nabawi)

La Sounnah au regard de la moustache et de la barbe

Sounnah : (quand la barbe dépasse la longueur d'un poing). Enlever une quantité réduite de poils du côté droit et gauche de la barbe afin de lui donner un contour seyant. La barbe ne doit pas mesurer moins de la longueur d'un poing à partir du dessous du menton. Il n'est pas permis de raser ou de couper la barbe. (Khasail-e-Nabawi)

La moustache doit être dûment taillée à savoir le plus court possible (Tirmizi). Les cheveux et les poils de la barbe, sans excéder la longueur permise, doivent être arrangés et huilés. (Moatta Imam Malik)

On conservera la chevelure entière ou la rasera complètement. Laisser des cheveux tout en rasant l'autre partie est indésirable.

On coupera les cheveux au carré comme le stipule la tradition. (Mishkat)

Les poils des narines, des aisselles et pubiens doivent être enlevés. (Boukhari, Muslim)

Note : c'est un péché que de laisser s'écouler quarante jours sans enlever les poils des aisselles et pubiens. Il est permis de teindre la barbe à l'henné ou de laisser aux poils leur teinte naturelle grise. Les femmes doivent teindre leurs ongles au henné. (Abu Dawood)

Note : de nos jours, le vernis à ongle est très en vogue, il revient de l'enlever avant d'effectuer les ablutions et prendre le bain à défaut de quoi ils ne seront pas valables.

CERTAINES PRATIQUES NOBLES DU SAINT PROPHÈTE

(Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui)

S'asseoir

Hazrat Djabir bin Samoura (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte : " le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) s'asseyait parfois en tailleur et parfois accroupi avec les genoux pointant vers le haut tandis que les plantes des pieds reposaient sur le sol avec les mains sous les aisselles. Je l'ai aussi vu appuyé contre un coussin sur le côté gauche ". (Shamail-e-Tirmizi)

Hazrat Hanzala bin Huzaim (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) relate: " Une fois, je suis venu visiter le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) et l'ai trouvé assis en tailleur, une jambe posée sur l'autre (la jambe droite sur la gauche) ".
(Al-Abadul Mufrad)

Sa démarche

Traditions d'après Hassan Ibn Ali (Razi Allahu Ta'ala 'Anho). Lorsqu'il marchait, le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) levait les pieds énergiquement pour les reposer inclinés vers l'avant. Il se déplaçait en effectuant des enjambées modestes et sa façon de marcher donnait l'impression qu'il descendait d'un lieu surélevé. Quand il regardait quelque chose sur les côtés, il opérait alors un mouvement complet de la tête (i.e. il ne jetait

pas de regards obliques). Il avait toujours le regard baissé. Plutôt que de regarder vers le ciel, il préférait orienter son regard vers le sol. En tant qu'habitude, il regardait du coin de l'œil (i.e. en raison d'une extrême modestie, il ne portait pas les yeux directement en levant la tête). Il priait ses compagnons de prendre la tête de la marche. Il était le premier à saluer quiconque il rencontrait. (Nashrut-Tib)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) et ses compagnons (Razi Allaho Ta'ala 'Anhom) récitaient le Takbir (Allaho Akbar) lorsqu'ils gravissaient une pente et le Tasbih (Alhamdo lillah) lorsqu'ils descendaient la vallée. (Zadul Ma'ad)

Sourire

Hazrat Djabir (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le rire du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) tenait plutôt du sourire. (Shamail-e-Tirmizi)

En fait il souriait plus qu'il ne riait. Un propos pour lequel les autres riaient, lui, souriait. (Zadul Ma'ad)

Abdullah bin Haris (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'il n'a jamais rencontré quelqu'un enclin à sourire comme le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui). (Shamail-e-Tirmizi)

Hazrat Djabir (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que chaque fois que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) le rencontrait, il lui dédiait un sourire (i.e. il venait à lui d'un naturel accueillant et souriant). (Shamail-e-Tirmizi)

Ses pleurs

A l'instar de son rire, ses pleurs étaient silencieux. Lorsqu'il pleurait, ses yeux s'embaient de larmes qui inondaient alors son visage et l'on pouvait entendre comme un gémissement. Parfois par clémence, il pleurait la mort de quelqu'un et en d'autres occasions

par tendresse envers la Oummah en appréhendant les dangers qui la menaçaient. Il éclatait souvent en sanglots que provoquait la crainte ou l'écoute des paroles d'Allah. Cette dernière réaction procédait de l'amour et de la soif d'Allah et de Sa Majesté.

(Zadul Ma'ad)

Son humour

Une atmosphère de pondération et de solennité régnait pendant les assemblées du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) à tel point que ses Compagnons avaient l'habitude de dire : " Nous étions assis en sa présence saisis d'une telle révérence et gravité tout comme si des oiseaux s'étaient perchés sur nos crânes et se seraient envolés au moindre mouvement ". Toujours est-il que les traits d'humour du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) étayaient de charme la session car si d'une part il prêchait fidèle à la mission apostolique, il se mêlait en revanche volontiers et sans cérémonie avec ses compagnons à l'instar d'un ami familial et de bonne compagnie. Bien que pendant ses audiences prédominât l'ambiance d'un centre de formation religieuse et d'éducation, elles devenaient parfois le cadre d'échanges entre amis de plaisanteries pleines d'esprit et d'anecdotes de la vie quotidienne. Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) et ses compagnons s'entretenaient de manière concise et franche de différentes questions. Il nous revient de découvrir quelle était la teneur de son humour. Cette élucidation s'impose en quelque sorte car nos vues ont subi une altération eu égard à une ligne de conduite incorrecte par rapport à de nombreuses conjonctures. Notre cogitation s'est fourvoyée et a fait abstraction de la modération à tous les niveaux aussi, lorsque nous décidons de conserver notre sérieux ou faire preuve de gravité, allons-nous aux antipodes ignorant le juste milieu à tel point que nous sommes dénués de bon sens et d'humour et d'une manière analogue lorsque nous témoignons une disposition agréable, nous outrepassons les limites de la bienséance et des convenances.

Nous trouvons à ce titre dans l'exemple du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) l'idéal auquel adhérer. Il a lui-même démontré son propre humour. " Est-ce que tu plaisantes (avec nous) ? " lui demandèrent ses compagnons. Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) répondit : " Je ne dis rien d'autre que la vérité ". (Shamail-e-Tirmizi)

Par comparaison, quelle sorte de plaisanteries faisons-nous si ce n'est des contrevérités, de la médisance, de la calomnie et des exagérations déplacées. Dans les lignes qui suivent figurent quelques traits d'humour du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) afin de nous donner une idée exacte de son humour. Puis nous citerons en exemple des occasions qui illustrent son amour à l'égard des enfants.

Une personne vint le voir et lui demanda une monture ce à quoi il répondit : " Je te donnerai le chamelon d'une chamelle comme monture ". La personne rétorqua : " Qu'ai-je à faire du chamelon d'une chamelle ? " Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) dit alors : " Les chamelles donnent-elles naissance à autre chose que des chamelons ? ". (Shamail-e-Tirmizi, Mishkat)

Il advint qu'une femme âgée lui rendit visite et lui fit la requête d'invoquer Allah pour qu'il lui accorde le Paradis. Il répondit : " Les vieilles femmes n'entreront pas au Paradis ". Puis après avoir prononcé ces paroles, il s'en alla pour la prière et suite à cette annonce du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui), la femme se mit à pleurer amèrement. Lorsque le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) revint après avoir accompli la prière, Hazrat 'Aïcha lui fit la remarque que la femme n'avait pas cessé de pleurer après avoir entendu que les vieilles femmes n'entreront pas au Paradis. Il dit à Hazrat 'Aïcha de lui dire que les vieilles femmes entreront au Paradis seulement après avoir été transformées en jeunes filles ".

(Shamail-e-Nabawi, Mishkat)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait un ami qui s'appelait Zahire et ce dernier lui faisait souvent parvenir des

cadeaux. Un jour, tandis qu'il (Zahir) se trouvait au marché et vendait ses marchandises, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) vint derrière lui et par plaisanterie l'enlaça en s'exclamant : " Y a-t-il quelqu'un qui veut acquérir cet esclave ? ". Zahir dit alors : " Laisse-moi. Qui es-tu ? " Pui se retournant, il reconnut le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) et dit : " Ô Messenger d'Allah ! Quiconque achètera un esclave comme moi n'obtiendra qu'un bon à rien ! ". (Shamail-e-Nabawi, Mishkat)

Bavardage

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se montrait infiniment gentil envers les enfants et les adorait. Il leur passait, en signe d'affection, la main dans les cheveux et priait pour leur bien-être. Toutes les fois que des enfants venaient auprès de lui, il les prenait dans ses bras et les caressait avec tendresse. Parfois il tirait la langue ce qui amusait l'enfant qui riait alors gaiement. S'il était allongé, il plaçait un enfant assis sur la plante de ses pieds ou sur sa poitrine. Et lorsqu'une ribambelle d'enfants survenait, il les chamboulait tous ensemble, s'asseyait et tendant les bras déclarait : " Dans mes bras, celui qui me touche le premier gagne une récompense ". Et les enfants se précipitaient vers lui, d'aucuns tombaient sur sa poitrine, d'autres sur son ventre. Il les enlaçait et les embrassait. (Khasail-Nabawi)

Chaque fois que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) rencontrait des enfants, il ne manquait jamais de les saluer, caressait leurs têtes et prenait le plus petit dans ses bras. A la vue d'une mère manifestant de l'amour envers son enfant, il était profondément touché. Parlant de l'amour d'une mère, il disait : " Quiconque à qui Allah accorde une faveur sous la forme d'enfants, les aime et remplit ses devoirs envers eux, est préservé du feu de l'enfer".

Au retour d'un voyage, si le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) rencontrait des enfants sur son chemin, il les soulevait

avec affection et les asseyait devant ou derrière lui sur sa monture. Les enfants lui retournaient bien son amour. Dès qu'ils le voyaient, ils s'élançaient dans sa direction. Il prenait chacun d'eux dans ses bras, l'embrassait et lui offrait soit une datte, un fruit ou toute autre gâterie. Au cas où l'enfant d'une femme qui faisait la prière se mettait à pleurer, il écourtait la prière afin d'éviter que la mère fût distraite dans sa prière. (Khasail-e-Nabawi)

Poésie

Hazrat Djabir bin Samoura (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'il s'est assis en de nombreuses occasions en compagnie du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) tandis que les Compagnons récitaient des versets et relataient des récits datant de la période de l'Ignorance. Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) n'y faisait pas obstacle et les écoutait en silence et parfois riait même avec eux. (Shamail-e-Tirmizi)

Amr Bin Ash - Shard rapporte que son père a dit : " Un jour alors que j'étais monté en croupe derrière le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui), j'ai récité une centaine de versets poétiques d'Omayya bin Abu Salts. Après chaque verset, il me demandait de poursuivre et à la fin m'a dit : " Il était sur le point d'embrasser l'Islam". (Shamail-e-Tirmizi)

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait une chaire réservée à Hassan Bin Sabit dans la mosquée de laquelle il récitait des distiques qui faisaient l'éloge du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui). Il priait aussi Allah de le (Hassan bin Sabit) fortifier par l'esprit de sainteté (Gabriel) aussi longtemps qu'il demeurerait au service de l'Islam. (Shamail-e-Tirmizi)

S'enquérir au sujet des rêves

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait l'habitude de s'asseoir en tailleur après la prière de l'aube et de s'enquérir auprès des gens au sujet de leurs rêves. Quiconque ayant rêvé le mentionnait et avant d'écouter le rêve, il récitait :

خَيْرٌ تَلَقَّاهُ وَشَرٌّ تَوَقَّاهُ خَيْرٌ لَنَا وَشَرٌّ
لِأَعْدَائِنَا وَالْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ۝

Accepte le bien et préserve du mal. Fais que ce rêve soit le messager de bonnes nouvelles pour nous et de mal pour nos ennemis. Louanges à Allah, le Dispensateur des mondes.

Il abandonna par la suite cette pratique. (Zadul Ma'ad, Shamail-e-Tirmizi)

Usage des mains droite et gauche

Il se servait de sa main droite pour n'importe quelle tâche à l'exclusion de celles impropres impliquant l'élimination d'impuretés telles que, entre autres, nettoyer les narines, se laver les parties privées après les besoins naturels, attraper ses chaussures. Lorsqu'il donnait ou recevait quelque chose, il tendait la main droite. (Zadul Ma'ad, Shamail-e-Tirmizi)

Retourner une salutation reçue par l'intermédiaire d'un messenger

Lorsqu'il recevait une salutation envoyée par quelqu'un par l'intermédiaire d'un messenger, il le saluait ainsi que le messenger en ces termes :

عَلَيْكَ وَعَلَىٰ فُلَانٍ سَلَامٌ (شمائل ترمذی)

Paix sur toi un tel et un tel

(Shamail-e-Tirmizi)

Lettres, correspondance

Sa noble pratique à cet égard consistait à demander au copiste de débiter la lettre avec Bismillah puis le nom de l'envoyeur et ensuite le nom du destinataire. Après quoi il dictait la lettre.

Détente

Il aimait marcher dans les jardins où il se rendait pour se détendre.

Natation

Il arrivait qu'il pratique également la natation. (Shamail-e-Tirmizi)

Règles relatives au voyage

Lorsque le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) entreprenait lui-même un voyage ou dépêchait quelqu'un, il estimait le jeudi comme étant le jour approprié pour le départ. Pendant le voyage, il chevauchait sa monture à une allure rapide et plus le trajet était long plus il accélérail l'allure.

Son habitude était de quitter l'étape tôt le matin et quelle que fût la durée de la halte, il ne repartait pas avant d'avoir au préalable accompli deux rak'ates de prière.

Chaque fois que quelqu'un revenait d'un voyage et venait le visiter, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) l'étreignait et l'embrassait sur le front. (Zadul Ma'ad)

Au cours d'un voyage avec ses compagnons, il se mêlait invariablement aux tâches collectives comme par exemple cuisiner les repas. Il advint pendant une halte que ses compagnons décidèrent de préparer le repas, chacun vaquant à sa tâche, le Saint Prophète

(Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) entreprit de ramasser le bois. (Zadul Ma'ad)

Au retour d'un voyage, il ne se rendait jamais directement chez lui mais à la mosquée, accomplissait une prière de deux rak'ates puis allait chez lui. En de telles occasions et entrant dans la ville, s'il rencontrait des enfants sur le chemin, il les faisait monter sur sa monture, le plus petit devant lui et le plus âgé en croupe. (Zadul Ma'ad)

Toutes les fois qu'il entreprenait un voyage ou partait pour le Djihad, il faisait monter un des compagnons sur sa monture. (Zadul Ma'ad)

Au départ d'une expédition et en s'installant sur sa monture confortablement, il récitait trois fois Allahu Akbar (Allah est le plus Grand) puis invoquait :

سُبْحَانَ الَّذِي سَخَّرْنَا هَذَا وَمَا كُنَّا لَهُ مُقَرَّبِينَ وَ
 إِنَّا إِلَىٰ رَبِّنَا لَمُنْقَلِبُونَ ۝ اللَّهُمَّ إِنَّا نَسْأَلُكَ فِي
 سَفَرِنَا هَذَا الْبِرَّ وَالتَّقْوَىٰ وَمِنَ الْعَمَلِ مَا تَرْضَىٰ ۝
 اللَّهُمَّ هَوِّنْ عَلَيْنَا سَفَرِنَا هَذَا وَاطْوِعْنَا بَعْدَ الْأَرْضِ
 اللَّهُمَّ أَنْتَ الصَّاحِبُ فِي السَّفَرِ وَالْخَلِيفَةُ فِي الْأَهْلِ وَالْمَالِ

Gloire à celui qui nous a assujetti ceci car nous n'aurions jamais pu en être le maître de par nous-mêmes. Et le retour se fera certes vers notre Seigneur. Ô Allah! Nous Te demandons la droiture et la piété au cours de ce voyage et les actions que Tu agrées. Ô Allah! Rends ce voyage facile pour nous et viens-nous en aide pour couvrir la distance. Ô Allah! Tu es notre Compagnon pendant ce voyage et Tu es le Protecteur de nos foyers et de nos biens.

Quand le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam – que la Paix d'Allah soit sur lui) retournait d'un voyage

, il récitait la même invocation en ajoutant Ê :

Nous sommes de retour de voyage, nous appartenons à ceux qui se repentissent, nous sommes de ceux qui prient et louent leur Seigneur. (*Zadul Ma'ad*)

Chaque fois que sa monture escaladait une éminence, il récitait trois fois Allaho Akbar (Allah est le plus Grand) puis Ê :

اللَّهُمَّ لَكَ الشَّرْفُ عَلَى كُلِّ شَرَفٍ وَلَكَ الْحَمْدُ عَلَى كُلِّ حَالٍ

Ô Allah Ê ! A cette hauteur, la dignité T'appartient à Toi seul et loué sois-Tu en toutes circonstances. (*Zadul Ma'ad*)

Quand la monture descendait dans un creux, il récitait trois fois Sobhan Allah (Gloire à Allah). Au moment de glisser ses pieds dans les étriers il récitait Bismillah (au Nom d'Allah) et s'il avait l'intention de faire halte dans un village ou une ville qu'il apercevait au loin, il récitait trois fois :

اللَّهُمَّ بَارِكْ لَنَا فِيهَا

Ô Allah ! Accorde-nous ses bienfaits
Et au moment d'y entrer, il disait :

اللَّهُمَّ ارْزُقْنَا جَنَّاهَا وَحَبِيبَنَا إِلَى أَهْلِهَا وَحَبِيبَ
صَالِحِي أَهْلِهَا إِلَيْنَا

Ô Allah ! Accorde-nous ses fruits et fais-nous gagner l'affection de ses habitants et inspire dans nos cœurs de l'amour à l'égard de ses pieux. (*Zadul Ma'ad*)

Quand il accompagnait quelqu'un, il disait :

أَسْتَوِدِعُ اللَّهَ دِينَكَ وَأَمَانَتَكَ وَخَوَاتِيمَ أَعْمَالِكَ

Je confie ta foi, tes biens qui ont besoin de protection et les résultats de tes actes aux soins d'Allah (*Zadul Ma'ad*)

Quand il rencontrait sa famille au retour d'un voyage, il disait :

تَوْبًا تَوْبًا لِرَبِّنَا أَوْ بَأَلًا يَغَادِرُ عَلَيْنَا حَوْبًا

Nous nous repentons encore et toujours. Nous nous tournons vers notre Seigneur pour qu'il daigne nous purifier de tout mal. (Zadul Ma'ad)

Il se mettait en route habituellement à une heure matinale et priait Allah, l'Exalté, qu'il garantisse à son Oummah la faveur de se mettre en route pour un voyage tôt le matin.

Dans le cas où les voyageurs étaient au nombre de trois, il leur prescrivait de désigner l'un deux en qualité d'Amir (responsable). (Zadul Ma'ad)

Directives relatives au voyage

Il est recommandé et masnun, à l'exclusion d'un besoin impérieux, de ne pas voyager seul ou au minimum par paire. (D'après l'ensemble des oulémas et théologiens). Il est masnun d'entreprendre un voyage le jeudi, cependant le lundi est également louable.

Le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) recommandait vivement de retourner chez soi dès que l'objet du voyage est atteint. Il est déconseillé de prolonger inutilement le voyage. Au retour d'un long voyage, il est masnun de ne pas entrer chez soi soudainement mais d'aviser au préalable sa famille de son arrivée. En revanche si la famille a connaissance en avance du programme et l'attend, il n'y a aucun mal alors à rentrer chez soi directement. En adhérant à la Sounnah, on acquiert le bien à la fois de ce monde et de l'Au-delà.

Il est masnun d'offrir au retour d'un voyage une prière de deux rak'ates avant d'entrer chez soi. (Zadul Ma'ad)